

Diagnostic de territoire – 2017

Caractéristiques géographiques

Le territoire de l'ADL est composé des communes de Léglise, Martelange, Fauvillers et Vaux-sur-Sûre. Les 4 communes disposent de frontières communes. Ce territoire se situe au Centre-Est de la Province de Luxembourg, à cheval sur les arrondissements d'Arlon, Bastogne et Neufchâteau, et est frontalier avec le Grand-Duché de Luxembourg. Sur un territoire d'une superficie de 412,57 km² cohabitent Martelange, une des plus petites communes de la Région wallonne (30 km²) et Léglise, une commune particulièrement vaste et étendue (173 km²). Vaux-sur-Sûre et Fauvillers se situent entre ces deux extrêmes, avec respectivement 136 et 74 km².

Les communes voisines du territoire sont :

- Au sud : Attert, Habay, Tintigny et Chiny;
- A l'est : Rombach et Boulaide (Grand-Duché de Luxembourg) ;
- Au Nord : Bastogne, Bertogne et Sainte-Ode ;
- À l'ouest : Libramont-Chevigny et Neufchâteau

Le territoire des 4 communes fait partie de la région agro-géographique de l'Ardenne, marquée par la prédominance de zones agricoles et forestières, et de très faibles superficies bâties. Soulignons l'appartenance des 4 communes au Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier. Elles constituent 50% du territoire du Parc et en sont, en outre, les plus rurales. L'éloignement du territoire par rapport aux grandes agglomérations urbaines est compensé dans une large mesure par un réseau routier étoffé – E411, E25 et N4 - permettant un accès rapide et aisé. Le territoire se trouve entouré de différents pôles (emplois, services, commerces, ...) d'importance variable : Arlon, Libramont-Chevigny, Bastogne et, dans une moindre mesure, Habay et Neufchâteau. Notons également l'influence fortement marquée du pôle du Grand-Duché de Luxembourg au niveau de l'emploi, puisqu'une grande proportion de la population active du territoire y est occupée.

Conclusion

Malgré une différence de superficie d'une commune à l'autre, la pertinence géographique du territoire n'en est pas moins démontrable : groupe de communes limitrophes, situées à l'articulation de grands axes routiers, caractérisées par une forte ruralité, entourées de pôles importants et aux réalités socio-économiques similaires. La pertinence du territoire a pu être démontrée au cours des premières années de vie de l'ADL.

Population

Au 1er janvier 2015, la population totale des 4 communes est de 14.536 personnes. Depuis 2013, la population a donc augmenté de 2,7%. Sur un territoire de 412,57 km², cela

correspond à une densité de 35,23 habitants par km², c'est-à-dire toujours une densité de population qualifiée de « faible ». Cette moyenne est inférieure à celle du Parc Naturel (55,01), de la Province (62,8) et largement inférieure aux moyennes régionale (213,1) et nationale (367,2), ce qui confirme le caractère rural de ces communes. Tout comme pour la première demande d'agrément, une des grandes caractéristiques du territoire de l'ADL est la forte croissance démographique de ces dernières années. Au niveau de la Province de Luxembourg, les hausses de population les plus significatives des 10 dernières années (2006 à 2015) sont enregistrées à Léglise, Attert, Vauxsur-Sûre, Martelange, Bertogne, Neufchâteau et Tintigny. Et si l'on en croit les perspectives d'évolution de la population 2014-2061 du Bureau Fédéral du Plan, cette tendance va se poursuivre pour l'ensemble de la Province et ce, dans des proportions supérieures à celles envisagées pour la Wallonie et la Belgique. Dans les années '80 et au début des années '90, l'attrait résidentiel des communes du territoire peut être mis en parallèle avec l'ouverture successive des autoroutes E411 et E25, permettant des déplacements plus rapides vers le lieu de travail, notamment vers le Grand-Duché de Luxembourg. Ce désenclavement a permis l'installation de nouveaux habitants et le maintien sur place des « jeunes du Pays ». Les coûts de l'habitat observés dans le sud de la Province expliquent également l'engouement pour les communes du territoire depuis le début des années 2000. Au niveau des 4 communes de l'ADL, cette croissance démographique s'explique par la conjonction des soldes naturels et migratoires positifs. Le solde migratoire connaît une évolution marquée depuis le début des années 90 et des valeurs nettement positives depuis les années 2000. Si l'on observe la structure par classes d'âge au 1er janvier 2015 des 4 communes de l'ADL, on constate que la population est « jeune » si l'on compare à la Wallonie. Les aînés sont légèrement moins nombreux que dans d'autres régions en Wallonie et le vieillissement y est par conséquent moins marqué. La population étrangère est assez faible (autour de 4%) si l'on compare avec la Wallonie (9,8%), excepté pour Martelange où l'on atteint les 12%. La situation de Martelange s'explique par le taux important de Luxembourgeois vu la proximité de la frontière. Au niveau de la structure des ménages, on constate que les couples mariés avec enfants restent majoritaires, mais on observe également leur diminution au profit de couples cohabitant avec enfants. Cette structure démontre l'augmentation des familles recomposées sur le territoire. Le nombre de personnes isolées (hommes et femmes) reste faible.

Conclusion

Comme lors du précédent agrément, les croissances observées et dues aux mouvements migratoires – en majorité de jeunes adultes avec enfants – peuvent être mises en relation avec l'ouverture des autoroutes E411 et E25 et avec l'évolution de la disponibilité de terrains à des prix abordables sur le territoire des 4 communes. En effet, les prix élevés des logements et des terrains à bâtir contraignent les jeunes ménages à chercher des résidences pour s'installer dans des communes de plus en plus éloignées de leur pôle d'emploi. En outre, le cadre de vie agréable et la qualité de l'environnement font du territoire un lieu idéal pour s'installer. Ces mutations démographiques sont à considérer comme des opportunités à saisir en termes économiques, et surtout une occasion unique de repenser la manière de vivre ensemble et de créer de nouvelles solidarités. Avec une population plus nombreuse, plus vieille, plus mobile, plus isolée, au parcours de vie plus instable, de

nouveaux besoins apparaissent : logements, services, modes de travail, de déplacements, d'énergies, ... mais aussi pressions sur l'environnement (assainissement des eaux usées, gestion des déchets, énergie, ...).

Economie/ Emploi

Considérons tout d'abord les indicateurs de la population active, à savoir le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage : Le taux d'activité sur le territoire des 4 communes est élevée et en augmentation et traduit donc un comportement favorable par rapport au marché du travail (2013 : Vaux-sur-Sûre : 75.3% (72.4% en 2003); Martelange : 71.7% (63.6% en 2003) ; Léglise : 73.3% (68.1% en 2003) ; Fauvillers : 69.8% (66.9% en 2003); Wallonie: 67.5% (67% en 2003)). Cette situation n'est pas étonnante au vu de la structure d'âge et des évolutions naturelles et migratoires présentées ci-dessus. Le taux d'emploi est également élevé et démontre donc la participation effective à l'emploi de la population qui peut potentiellement travailler (2013 : Vaux-sur-Sûre : 69.9% (67.5% en 2003) ; Martelange : 63.1% (56,8% en 2003) ; Léglise : 68.5% (63.6% en 2003) ; Fauvillers : 63.3% (61,7%) : Wallonie : 56.6% (55.8% en 2003)). Le taux de chômage peut-être qualifié de « faible » et témoigne d'un certain équilibre entre l'offre et la demande de travail (2013 : Vaux-sur-Sûre : 7.3% en 2013 (6.8% en 2003) ; Martelange : 12% (10.6% en 2003) ; Léglise : 6.5% (6.6% en 2003) ; Fauvillers : 9.3% (7.8% en 2003) ; Wallonie : 16,1% en 2013 (10.6% en 2003)). Petite exception cependant pour Martelange qui se rapproche davantage de la moyenne wallonne. Au niveau des emplois salariés, on constate une croissance assez forte, en grande partie grâce au secteur tertiaire. En effet, la répartition par secteur d'activités nous indique que la répartition en pourcentage des postes de travail en 2013 est la plus élevée pour le secteur tertiaire, principalement grâce aux services publics. L'industrie est faiblement représentée, à l'exception de la commune de Vaux-sur-Sûre (9.6%). Le secteur de la construction est bien présent à Fauvillers, Léglise et Vaux-sur-Sûre mais totalement absent à Martelange. C'est à Léglise que le secteur primaire est le plus présent avec 4.5% des postes de travail salariés en 2013. Au niveau des 4 communes, le nombre de travailleurs salariés occupés au Luxembourg est en augmentation (VSS : 36% en 2013 (34.5% en 2008) ; Léglise : 43.9% en 2013 (41% en 2008) ; Martelange : 63.9% en 2013 (61.9% en 2008) ; Fauvillers : 51.3% en 2013 (50.2% en 2008)). Au niveau des emplois indépendants, entre 1997 et 2007, on constate une croissance de 50% sur le territoire des 4 communes.

La répartition des indépendants par secteur en 2013 nous indique une prédominance des activités « Agriculture et pêche » à Vaux-sur-Sûre, Fauvillers et Léglise, où ces activités représentent près de 35% de l'ensemble des activités indépendantes présentes sur ces 3 communes. Lorsqu'on observe la répartition des déclarations fiscales en pourcentage, on remarque que les déclarations de 50 000€ et plus ont doublé, voir triplé dans les 4 communes. A l'inverse, les déclarations de 30 000€ et moins diminuent. Ceci montre que les 4 communes présentent un pouvoir d'achat relativement élevé. La population active par division d'activités montre que l'agriculture est encore bien présente à Vaux-sur-Sûre, Fauvillers et Léglise. L'industrie est également présente, notamment dans les communes de

Martelange et Fauvillers, bien qu'il faille relativiser le résultat obtenu par Martelange qui, depuis 1991, a vu ses ardoisières fermer. Pour le reste, on trouve un pourcentage semblable au taux provincial de personnes habitant dans la zone et travaillant dans la construction, avec une prédominance pour Léglise, alors que le secteur tertiaire est évidemment le secteur dans lequel la plus grande proportion d'habitants travaille. Soulignons le rôle de pôle local d'emplois joué par la commune Bastogne. En effet, en dehors des Bastognards, la toute grande majorité des personnes travaillant à Bastogne provient des communes voisines, ici surtout la commune de Vaux-sur-Sûre. Les habitants de Vaux-sur-Sûre se déplacent également vers l'Ouest pour atteindre Libramont, autre pôle d'emplois important dans la Province. En outre, de plus en plus d'habitants vont travailler au Grand-Duché (26% de la population active) ou se déplacent quotidiennement vers Bruxelles, Namur ou Liège. Les habitants de Léglise travaillent principalement, en dehors de Léglise même, au Grand-Duché (34% de la population active), dans les arrondissements du Sud de la Province (Arlon et Habay notamment), mais également dans les 2 pôles principaux de l'arrondissement de Neufchâteau, à savoir Libramont et Neufchâteau. A Martelange, deux personnes sur trois se rendent à Arlon ou traversent la frontière (56 % de la population active est occupée au Grand-Duché de Luxembourg) ; il en est de même pour les habitants de Fauvillers (40% de frontaliers), qui travaillent également fréquemment dans la commune voisine du Nord qu'est Bastogne. En termes d'évolution, on constate, au cours de la période 1994-2007, une importante diminution des emplois indépendants dans le secteur primaire, signe du déclin agricole. L'industrie est représentée à hauteur de 20% pour les 4 communes. Le commerce est faiblement représenté sur les communes de Fauvillers, Léglise et Vaux-sur-Sûre (17%). Par contre, ce secteur est le plus important au niveau de l'emploi indépendant à Martelange (40%). Le tertiaire est en augmentation, notamment dans les professions libérales et les services divers. Au niveau des infrastructures, le territoire dispose de zones d'activités économiques au plan de secteur. La mise en oeuvre des différentes ZAE est gérée par l'Intercommunale Idelux.

Vaux-sur-Sûre :

- ZAE de Villeroux (13,95 ha) : site complet. Notons que cette zone est à cheval sur les communes de Bastogne et Vaux-sur-Sûre (plus petite partie) ;
- ZAE à La Barrière (5,49 ha) : privée, avec le Smatch et la friterie « Chez Coluche », elle est incomplète (possibilité de créer six ou sept commerces) ;
- ZAE du Poteau de Morhet à Morhet (12,22 ha) : gérée par Idelux, l'ensemble a été vendu pour un projet d'implantation d'un Data Center IBM;
- ZAE de Remichampagne (4,43 ha) : aire de repos de l'autoroute E25 ;
- ZAE de Losange (0,84 ha): disponible, avec une friterie sur une partie.

Fauvillers :

- ZAE de Malmaison (1,92 ha) et zone d'extension d'artisanat (30, 59 ha) : cette zone est en partie occupée. Le développement de la zone est géré par Idélux. En 2015, l'ADL et les communes de Fauvillers et Martelange ont relancé le projet de

développement de cette zone avec Idelux, mais le projet a été mis en attente par ce dernier, ne figurant pas dans les priorités de réalisation.

Léglise :

- La ZAE de Nivelet (moins d'un ha) : totalement occupée.
- La ZAE de Behême (5 ha) : cette zone présentait d'importantes contraintes (Natura 2000, accessibilité,...).

Face à ce manque de disponibilités pour les activités économiques, la Commune a lancé une procédure de modification de plan de secteur (via un plan communal d'aménagement dérogatoire) pour créer une nouvelle zone à Léglise, tout en déclassant celle de Behême (compensation). La mise en oeuvre de cette ZAE est en cours et est gérée par Idelux. La commercialisation des terrains devrait commencer prochainement. Notons que la commune souhaite donner à cette ZAE une vocation locale.

Notons également la ZAE transcommunale de Molinfaing (partenariat des communes de Neufchâteau, Vaux-sur-Sûre et Léglise). Pour l'instant, la clé de répartition entre les 3 communes n'a toujours pas fait l'objet d'un accord.

La commune de Martelange ne dispose pas de zone d'activités économiques officielle sur son territoire. C'est la raison pour laquelle la commune s'est lancée dans un projet de création d'un atelier rural. Sur le même site, 3 terrains sont à vendre par la commune.

Notons l'existence d'un club d'entreprises à Bastogne, animé par Idelux, pour les entreprises de la ZAE de Villeroux (Bastogne et Vaux-sur-Sûre). Un réseau de commerçants se met en place sous l'impulsion de l'action chèques commerces et de la campagne Achat Local mené par l'ADL.

Avec un territoire partagé entre la forêt et les terres agricoles, la production d'énergie grâce à la biomasse semble être un potentiel économique. Le bois et la biométhanisation sont des énergies à forte valeur ajoutée. La collecte, le conditionnement, le transport, ... et de nombreux autres éléments de ces « filières » contribuent à la création ou au maintien d'emplois locaux pérennes, non délocalisables.

Conclusion

Composé essentiellement de moyennes et petites entreprises, le tissu économique du territoire est diversifié car, du secteur primaire au secteur tertiaire, tous les types d'activités y sont représentés. Malgré un contexte économique difficile et un nombre de créations d'entreprises qui diminuent, soulignons le dynamisme des entrepreneurs du territoire, dominés qu'ils sont par la valeur « travail ». D'une manière générale, le soutien aux entreprises (infrastructures et équipements locaux de qualité, accompagnement,...), et donc à l'emploi, semble une priorité. Ainsi, dans un contexte de changements socio-économiques évoqués plus hauts, le secteur non-marchand – toute la gamme de services à la population résidente (enseignement, soins aux personnes,...) – est une opportunité pour développer de nouvelles activités économiques. Par ailleurs, le potentiel économique que représente la

production d'énergie grâce à la biomasse est conséquent. Enfin, un développement intégré de l'activité touristique aura des retombées locales et donc contribuera à la création d'emplois locaux.

Habitat/ Logement/ Pression foncière

Le territoire des 4 communes fait partie de la région agro-géographique de l'Ardenne, marquée par la prédominance de zones agricoles et forestières (90% du territoire), et de très faibles superficies bâties (moins de 2%). La population du territoire de Léglise, Fauvillers et Vaux-sur-Sûre occupe majoritairement une maison d'habitation unifamiliale, le plus souvent isolée, ce qui correspond à l'habitat traditionnel de la région. Martelange fait exception avec un habitat ouvrier traditionnel essentiellement mitoyen. Le nombre de logements locatifs augmentent sensiblement mais restent minoritaires sur le territoire. Ces dernières années, on constate un développement de l'habitat « en ruban », dans des extensions de zones d'habitat qui ne tiennent pas compte de la structure initiale des villages. La création de lotissements standardisés dans lesquels la dérogation devient la règle renforce le caractère hétérogène et peu cohérent de l'urbanisation récente. On observe une forte hausse du prix des biens immobiliers sur la période 1985 à 2009, avec un pic au début des années 2000, bien que celles-ci soient moins élevées qu'aux échelles supérieures. Le prix de vente moyen reste moins élevé que dans d'autres régions.

Conclusion

Le territoire est entouré de pôles d'emplois locaux : Bastogne, Libramont et Arlon. En outre, les communes ont comme dénominateur commun un attrait plus ou moins marqué pour le Grand-Duché de Luxembourg, attrait renforcé par la centralité du territoire et son accessibilité routière (E411, E25, N4). Cette situation contribue à l'arrivée de nouveaux habitants. Les prix pratiqués et la disponibilité parfois moindre des terrains sur les communes telles que Arlon ou Attert expliquent en partie le succès des communes du territoire, bien desservies par le réseau routier. La réserve foncière est généralement suffisante : la demande peut être satisfaite. Néanmoins, dans la perspective de l'augmentation démographique du territoire pour les 30 prochaines années, la gestion parcimonieuse du sol est un élément fondamental à anticiper. Atout fortement convoité du milieu rural, et qui plus est, du territoire des 4 communes, l'espace sera dorénavant un bien rare à gérer avec parcimonie.

Agriculture

L'agriculture est un secteur prépondérant des communes de Léglise, Fauvillers et Vauxsur Sûre puisqu'il représente près de 35% des indépendants en 2013 (Martelange seulement 12.2%). Malgré tout, le nombre d'exploitations agricoles est en diminution. En 20 ans, la moitié des exploitations du territoire a disparu, et sur les 10 dernières années, le phénomène est de plus en plus marqué. On observe un vieillissement des exploitants et leur

succession est de plus en plus incertaine. Alors que le nombre d'exploitations agricoles chute, la Surface Agricole Utilisée (SAU) moyenne par exploitation augmente et a doublé sur les 20 dernières années.

Agriculture biologique :

Le territoire de l'ADL compte une ferme d'animation (la Ferme du Monceau à Juseret – Vaux-sur-Sûre) et une ferme pédagogique (la Ferme de la Géronne à Chêne – Légglise). Il existe également 3 gîtes à la ferme. L'agriculture reste une source d'emploi non négligeable pour les communes de Légglise, Vaux-sur-Sûre et Fauvillers. Au niveau du territoire du Parc Naturel, il existe quelques initiatives de vente/achat de produits locaux : épiceries de terroir, initiatives de ventes de colis de viande, Groupements d'Achats Communs, producteurs de légumes en agriculture biologique,... L'organisation de la commercialisation des produits locaux est encore très fragmentaire ; une réflexion est notamment menée par le Parc Naturel et d'autres partenaires du sud-Luxembourg pour développer une structure d'aide logistique et administrative aux producteurs, transformateurs et distributeurs de produits locaux.

Conclusion

Le secteur agricole évolue dans un contexte économique difficile depuis un certain nombre d'années. Le nombre d'exploitations se réduit, l'activité s'oriente vers des créneaux plus rentables. La production s'intensifie. Les crises sanitaires ont également porté atteinte au secteur. L'avenir sera donc marqué par le départ de près de la moitié des agriculteurs d'ici à 2022, sauf si de nouveaux agriculteurs reprennent ou commencent une activité. Un soutien aux agriculteurs afin d'améliorer la rentabilité de leurs exploitations est donc nécessaire. En matière de diversification agricole, celle-ci n'est encore que très peu développée. En effet, le territoire ne compte encore qu'un nombre très limité de producteurs qui transforment et/ou vendent leurs produits. La marque collective « Régals de nos terroirs » et les nombreuses actions du Parc Naturel vont dans le sens du développement de la diversification agricole. Une des missions de l'ADL sera, avec les autres partenaires, d'amplifier dans chaque commune, les contacts entre les producteurs et les consommateurs.

Environnement/ Cadre de vie

90% du territoire est repris en zone non urbanisable au plan de secteur ; de nombreux périmètres de protection témoignent de la qualité de l'environnement : réserves naturelles domaniales, réserves naturelles agréées, zones humides d'intérêt biologique, zones RAMSAR, sites de Grand Intérêts biologique, sites classés, zones naturelles au plan de secteur, zones Natura 2000. Les 4 communes font partie du Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (elles en sont les plus rurales), et une des missions de celui-ci est d'étudier, protéger et restaurer les espèces et les habitats via de nombreux projets sur le territoire (projets LIFE, Interreg, RAMSAR,...). Trois Contrats de Rivière coexistent sur le territoire : le Contrat de Rivière Semois-Chiers (Légglise en partie), le Contrat de Rivière de l'Ourthe (nord de Vaux-sur-Sûre) et le Contrat de Rivière de la Haute-Sûre transfrontalier qui concerne les 4 communes

du territoire. Au niveau résidentiel, l'environnement naturel et paysager confère un cadre de vie d'une exceptionnelle qualité pour les habitants des 4 communes et est très certainement un argument pour les ménages qui s'installent sur le territoire. Le cadre de vie est également un atout à valoriser auprès des entreprises et indépendants du territoire. Au niveau touristique, le patrimoine naturel et paysager représente un potentiel important, notamment à travers les itinéraires balisés. L'environnement de qualité est très certainement un atout à valoriser par l'ADL auprès des acteurs économiques.

Conclusion

De toute évidence l'environnement et le cadre de vie de qualité du territoire constitue des atouts indéniables. Le Parc Naturel travaille activement à la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel. Le travail reste à poursuivre par l'ADL pour que l'environnement et la qualité du cadre de vie pour les entreprises restent attractif.

Mobilité

Le territoire des 4 communes est bien connecté grâce à un réseau routier étoffé, permettant un accès rapide et aisé au territoire. Au sud-ouest, la E411, véritable épine dorsale autoroutière wallonne, traverse la commune de Léglise. Elle place les grandes villes du pays ainsi que les Etats voisins à une distance temps raisonnable. Au nord-ouest, sur le territoire de Vaux-sur-Sûre, l'E25 désenclave le territoire par rapport au nord de la Région wallonne et de l'Europe. Elle rejoint l'E411 à l'extrémité ouest de la commune de Léglise. Le territoire se trouve donc à l'articulation de deux grands axes routiers les plus importants du nord-ouest européen. A l'est, les communes de Fauvillers et Martelange sont traversées par la N4, voie rapide à 4 bandes de circulation. Elle rejoint l'E411 près de la ville d'Arlon et l'E25 aux alentours de Bastogne. Signalons également l'existence d'un réseau de routes nationales et régionales qui permettent une circulation interne facile et rapide. Au niveau du réseau ferroviaire, la voie reliant Bruxelles et Namur à Arlon et Luxembourg passe par la commune de Léglise ; cependant, aucun arrêt n'y est prévu. Un certain nombre de villages sont desservis par les bus du TEC Namur-Luxembourg, au moins en période scolaire et aux heures de pointe. Pour les personnes à mobilité réduite, le TEC propose des services de proximité adaptés pour faciliter le déplacement de ces personnes. Des associations proposent également un service de déplacement non urgent (Age d'Or Services, Alteo, CSD,...). Les communes mettent également en place des initiatives locales de mobilité pour répondre aux demandes (Locomobile, Dépa-mobile, taxi social). La commune Léglise a réalisé un plan intercommunal de mobilité avec la commune de Habay et Vaux-sur-Sûre est sur le point de finaliser le sien. La commune de Vaux-sur-Sûre travaille actuellement sur un espace de co-working créée dans le cadre d'un projet financé par le PwDR.

Conclusion

Le territoire des 4 communes est bien connecté par la route aux différents pôles avoisinants (Bastogne, Libramont, Arlon,...) ainsi qu'aux grands centres urbains du pays. La circulation interne est également facilitée par un réseau de routes communales et provinciales.

Néanmoins, les problématiques de mobilité et d'accessibilité restent bien présentes : un territoire vaste, peu de transports en commun, face à une activité économique et à une démographie en augmentation. C'est la raison pour laquelle l'ADL souhaite s'inscrire dans une démarche proposant des solutions concrètes et viables aux problèmes de mobilité, d'accessibilité, de coûts et de pertes de temps dans le cadre des activités économiques du territoire. Une opportunité à saisir pour les territoires ruraux réside dans le numérique. En effet, il s'agira pour l'ADL d'accompagner la transition numérique des entreprises et du territoire.

Culture/ Sport/ Monde associatif

Tourisme

Le territoire des 4 communes présente un potentiel naturel, paysager, historique et urbanistique qui attire des touristes majoritairement d'origine belge, effectuant des séjours de courte durée. Une fois de plus, les grands axes de communication rendent le territoire facilement accessible. Le territoire était couvert par 3 Maisons de Tourisme jusqu'il y a peu (Pays de Bastogne, Pays d'Arlon et Pays de la Forêt d'Anlier). Récemment, suite à la réforme des Maisons de Tourisme, le territoire de l'ADL sera lié à la Maison de Tourisme Pays d'Anlier avec les communes de Neufchâteau, Léglise et Habay. Le territoire dispose de 3 Syndicats d'Initiatives (Martelange, Fauvillers et Vauxsur-Sûre) et d'un Office de tourisme à Léglise. Notons également l'appartenance du territoire au Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier qui constitue un argument de promotion touristique majeur. Le territoire se caractérise par un tourisme vert, avec comme produit phare les nombreux circuits balisés (thématiques, pédestres, VTT et équestre). Notons que le Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier a été mandaté par le Commissariat Général au Tourisme pour mener le projet de valorisation touristique de la Grande Forêt d'Anlier qui visera à développer notamment le slow tourism et la création de produits touristiques autour de ce concept. Le tourisme rural, en sa qualité d'activité économique locale, prospère grâce aux aménités qu'offre le cadre rural du territoire : paysages, promenades, patrimoine, calme et air pur. De plus, le concept « Parc Naturel est indéniablement porteur au plan touristique. Le tourisme génère des demandes au niveau d'autres secteurs tels que l'agriculture, l'industrie et divers secteurs tertiaires ; autant de « petits coups de pouce » à l'économie locale.

Culture et vie associative

Le territoire est bien couvert par les bibliothèques et médiathèques grâce au bibliobus qui passe dans chaque commune. De plus, Léglise possède une bibliothèque et ludothèque communale. Près d'une centaine d'associations sont actives sur le territoire (comités de village, clubs de jeunes, cercles locaux et culturels, associations d'aînés, troupes de théâtre, ...). Beaucoup d'activités sont organisées par le monde associatif, celui-ci étant généralement bien structuré et actif. Chaque commune est dotée d'infrastructures socio-collectives : salles, maisons de village, petites infrastructures de quartier, ... La commune de Vaux-sur-Sûre va mettre en place prochainement un intéressant projet de « Maison de la Ruralité » financé par le PwDR, réunissant un pôle culturel/associatif, culturel et économique. La commune de

Fauvillers s'est dotée dans le cadre de son PCDR d'une maison rurale qui deviendra le point de référence culturel et touristique (présence du syndicat d'initiative) pour l'ensemble de la commune. Le territoire bénéficie également de contact avec le centre culturel d'Habay dans le cadre de subsides Leader obtenu par le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier (projet de création collective).

Sport

On dénombre de nombreuses associations sportives sur le territoire des 4 communes. Au niveau des infrastructures, un hall sportif entièrement équipé a vu le jour à Martelange. Les communes de Léglise et Vaux-sur-Sûre ont également chacune un projet de hall sportif. En outre, les communes disposent de terrains multisports, terrains de tennis, terrains de football et quelques parcours Vita. Les communes encouragent la pratique du sport via différentes actions comme « Je cours/roule pour ma forme » ou encore le « Trophée commune sportive ».

Conclusion

Le tourisme constitue un des éléments de l'économie locale. L'engouement en matière de création de gîtes est à encourager via l'accompagnement des opérateurs et hébergeurs dans leur démarche de développement. Par contre, le manque d'infrastructures HORECA et de commerces de proximité reste une faiblesse, tant pour les touristes que pour les locaux. La richesse du territoire en matière de promenades balisées est à exploiter (sans oublier la question de leur entretien). Il s'agirait de s'inscrire dans une démarche de « slow tourism » : nature, forêt, calme, mobilité lente, avec attractions et hébergements novateurs liés à ce concept. En comparant avec des attractions qui drainent un large public, essentiellement sur Bastogne, les attractions du territoire des 4 communes restent anecdotiques. Il s'agirait de développer une attraction (couverte) sur le territoire des 4 communes. La contribution de l'ADL à la mise en oeuvre de projets, en support aux structures existantes (projet Massif, site du Ranch,...) semble évidente. En matière de culture et vie associative, soulignons la richesse des associations culturelles du territoire qui sont à la base de nombreux évènements qui garantissent le dynamisme des villages du territoire.

Enseignement

Avec l'arrivée massive de jeunes actifs avec enfants, les 4 communes ont fait de l'enseignement et d'une manière générale, des services à l'enfance et à la jeunesse une priorité. L'enseignement fondamental, maternel et primaire, est bien couvert sur le territoire, que ce soit via le réseau communal, libre ou Communauté Française. Le territoire ne dispose pas d'écoles secondaires. Les adolescents se dirigent alors vers Habay, Bastogne, Arlon ou encore Neufchâteau ou Arlon. Si l'on observe les chiffres du niveau d'éducation de la population de 18 ans et plus au 1er janvier 2011, on remarque que la majorité des individus sont issus de l'enseignement secondaire supérieur (26.6%) et supérieur (25.05%). Ce dernier taux est légèrement supérieur à la moyenne wallonne (23.4%).

Conclusion

L'enseignement fondamental (maternel et primaire) fait l'objet d'une grande attention au niveau des 4 communes. Les infrastructures sont de bonne qualité et la grande majorité des enfants fréquente les écoles de leur commune. En matière d'activités extra-scolaires, les communes et certaines associations se mobilisent pour organiser de nombreuses activités à destination des jeunes.

Social

Avec l'augmentation démographique de ces dernières années, les communes développent toujours plus de services au citoyen. Les communes de Martelange, Léglise et Vaux-sur-Sûre disposent d'une crèche ou d'une maison communale d'accueil de l'Enfance. Les communes de Fauvillers et Martelange ont récemment obtenu des subsides dans le cadre du Plan Cigogne pour créer une crèche pour la première, et passer de 15 à 30 enfants pour la seconde. Le territoire est également couvert par un certain nombre de gardiennes agréées. Malgré cela, la demande en place d'accueil n'est pas suffisante et les listes d'attentes sont encore longues. L'accueil des seniors est une problématique bien présente sur le territoire, et surtout les prix extrêmement élevés pratiqués par les structures privées. Actuellement, il existe 3 maisons de repos sur le territoire : 2 à Vaux-sur-Sûre et 1 à Martelange mais dont les lits ont été récemment rachetés par un privé et qui va déménager sur la commune d'Attert. Les communes de Fauvillers et Vaux-sur-Sûre ont un projet de séniorerie avec la commune de Ste-Ode et Vivalia. Notons également que les CPAS des communes de Léglise et Neufchâteau se sont associées en un « Chapitre XII », une association de CPAS disposant d'une identité juridique propre, afin de mettre sur les rails un projet de maison de repos de 100 lits (70 pour Neufchâteau et 30 pour Léglise). Notons également l'initiative communale originale de la Résidence Martinot à Martelange ou les 7 logements pour personnes âgées à Vaux-sur-Sûre. De nombreux projets intergénérationnels voient le jour sur le territoire : actions des Conseils Consultatifs des Aînés, de la maison des générations à Bercheux, le la Maison Communautaire de Fauvillers,... Le territoire est aussi concerné par la diminution du nombre de médecins généralistes et la difficulté d'attirer les jeunes médecins. Quelques projets privés voient le jour notamment à Martelange, Fauvillers et Vaux-sur-Sûre. Le territoire dispose d'infrastructures d'accueil pour les personnes handicapées : le Point d'Eau à Grumelange (Martelange), le Ferme du Monceau à Juseret (Vaux-sur-Sûre) et la Maison de Volaville (implantations à Volaville (Léglise) et Fauvillers). Les communes de Martelange, Fauvillers et Vaux-sur-Sûre dispose chacune d'un Plan de Cohésion Sociale mettant en place de nombreuses actions ayant pour vocation de retisser des liens sociaux.

Conclusion

Les évolutions sociétales et les mutations sociodémographiques – croissance démographique, vieillissement de la population, problèmes de mobilité lié au milieu rural, instabilité de la structures des ménages, diminution du pouvoir d'achat,... -créent des besoins nouveaux : logements diversifiés, services adaptés, nouveaux modes de déplacements, nouveaux modes de travail,... De nouvelles demandes de services émergent, conséquence d'une volonté d'étendre à toute la population l'accès aux services, même dans

les endroits éloignés, ainsi que l'aspiration à une meilleure qualité de vie qui prend en compte d'autres besoins que ceux de base, ce qui implique d'élargir l'accès aux services culturels, de loisirs,... Ces demandes offrent des opportunités d'activités économiques et de création d'emplois. L'adaptation et le service aux personnes doivent être considéré comme un levier pour le développement du territoire, notamment sur des aspects tels que la création d'emplois et de nouvelles activités, la mobilisation et la cohésion sociale,...